

Lettre du GRAS 71 éditio

Une clé sous le paillason ?

Quel paillason ?

Le GRAS s'interroge, interroge ses membres, sur son avenir sur les attentes, espoirs, investissements futurs de chacun d'entre eux. En cette fin de mois d'août 2011, des lignes seront tracées ou prolongées. Mettre la clé sous le paillason ? C'est une possibilité. Reste à préciser le paillason et la clé. Si un paillason est un essuie-pieds, il est aussi une couverture en paille pour les couches et les plantes pour les abriter du froid ... et assurer ainsi une croissance future.

Quelle clé ?

La clé, c'est 20 ans de travail, d'approche critique et rigoureuse, collaborative, interdisciplinaire, à contre courant majoritaire souvent mais aussi relayant et relayée par d'autres personnes, groupes, projets. La Lettre du GRAS publiera, en toute transparence, l'évolution de la réflexion de ses membres et des décisions envisagées ou prises. Dans l'attente, un trousseau de clés vous est offert dans ce numéro de La Lettre du GRAS.

Crétinomimétiques ?

L'éditorial de juin 2007 de la Lettre du GRAS s'intitulait « Le sucre : l'histoire ne se répète pas, elle bafouille ». Cet éditorial soulevait les problèmes d'évaluation insuffisante des thiazolidinediones (glitazones) dans le traitement du diabète de type 2 avec les mêmes déficiences dans les premiers dossiers concernant les inhibiteurs de la DPP-4 (gliptines agissant par la voie de l'incrétine), rejoints ensuite par les incrétinomimétiques (exénatide et liraglutide). Le constat, quatre ans après, reste bien semblable, au pays des crétinomimétiques... Cette constatation est replacée dans le cadre plus large d'une évaluation insuffisante des risques liés à un médicament lors de sa mise sur le marché : l'affaire du benfluorex (Mediator®) est rappelée dans plusieurs articles de ce numéro de la Lettre du GRAS. Ce qui inquiète surtout c'est la répétition des mêmes erreurs, souvent sans correction de celles-ci. Des espoirs naissent cependant en France, dans une atmosphère de grand nettoyage suite à l'affaire Mediator®. Il s'agit, par exemple, du retrait de recommandations de bonne pratique suite à un non respect des règles de gestion des conflits d'intérêt des experts (thème très important pour le GRAS !) ayant participé à leur élaboration.

Une évaluation insuffisante des risques potentiels paraît aussi de plus en plus évidente pour les parabènes, substances utilisées comme conservateurs dans les aliments, les cosmétiques mais aussi les médicaments et leurs risques potentiels (effet cancérigène, infertilité masculine).

Une gestion cohérente et rationnelle par les autorités avec mise en place des dispositions légales adaptées (et préventives) est bien rare. L'élaboration d'une réglementation performante concernant les compléments alimentaires en Europe se dessine cependant.

Ou ne pas mourir idiot...

Vous apprendrez dans cette Lettre ce que veut dire la Loi du bénéfice inverse : plus le marché d'un médicament est étendu, plus sa balance bénéfice/risque devient défavorable. Les Actions proposées par le GRAS vous offrent aussi un éventail de pistes de réflexion, de critiques, d'interventions possibles pour améliorer les soins.

Tiers Monde

Les problèmes de santé, entre autres liés à l'utilisation appropriée ou non à des médicaments dans le Tiers Monde demeurent une des préoccupations du GRAS. Dans cette Lettre, nous rapportons l'affaire du Trovan, antibiotique proposé pour le traitement de la méningite par la firme Pfizer. Dans l'étude réalisée, des enfants nigériens sont décédés. Leurs parents viennent enfin, après 15 ans, d'obtenir la condamnation de la firme. Tout autre

est l'intérêt d'une vaccination antiméningococcique dans ces pays de la ceinture africaine de la méningite. Dans ce cas se sont des fonds OMS ou privés qui ont financé des recherches aux résultats très prometteurs.

Dans un autre problème majeur au point de vue santé publique dans de nombreux pays du tiers-monde, l'infection par le Virus de l'Immunodéficience Humaine, un espoir voit le jour suite à des recherches montrant l'intérêt d'un traitement antirétroviral préventif de cette infection. Cette possibilité, simultanément à d'autres questions d'ordre scientifique, repose le problème de l'autorisation de fabrication/vente de génériques d'antirétroviraux dans le tiers monde.

P. Chevalier